

# TEMPS FORTS

## CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA XII<sup>e</sup> LÉGISLATURE

22 février

Le 22 février, le Président de séance clôt les travaux de la XII<sup>e</sup> législature (2002-2007). Durant ces cinq années, les députés ont siégé 5 073 heures en séance publique, réparties sur 568 jours. 436 lois ont été adoptées et promulguées, qui avaient été enrichies par 16 878 amendements. 8 commissions d'enquête, 10 missions d'information créées par la Conférence des Présidents, des centaines d'autres par les commissions, ont rendu leur rapport sur des sujets aussi divers que la Justice, les OGM, la laïcité, la fin de vie ou les droits de l'enfant.



## LES CITOYENS DÉSIGNENT LEUR NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE

10-17 juin

Les dimanches 10 et 17 juin, c'est un corps électoral en forte augmentation - près de 44 millions d'électeurs, soit près 3 millions d'inscrits supplémentaires par rapport à 2002 - qui est convoqué aux urnes pour désigner les 577 députés de la XIII<sup>e</sup> législature. Les électeurs confirment les grandes orientations établies lors de l'élection présidentielle, tout en comblant légèrement, en nombre de sièges, l'écart entre opposition et majorité sortantes. La nouvelle Assemblée se compose, pour la majorité, du groupe UMP (319 membres) et du groupe Nouveau Centre (22 membres), pour l'opposition, du groupe socialiste, radical et citoyen (205 membres) et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (24 membres). La nouvelle Assemblée compte aussi 7 députés non-inscrits.



## LES DÉPUTÉS ÉLISENT LEUR PRÉSIDENT

26 juin

Le 26 juin, Bernard Accoyer est élu Président de l'Assemblée nationale dès le premier tour de scrutin. D'emblée, il appelle la représentation nationale à mettre à profit la réforme des institutions pour « donner à notre Assemblée un plus grand rôle dans le fonctionnement de l'État, une meilleure capacité de contrôle et d'évaluation, plus de transparence et d'efficacité ». Invitant, par-delà les clivages, à une vaste concertation dans tous les domaines où l'activité de l'Assemblée appelle une modernisation, il fixe les priorités de sa présidence : plus grande intégration des préoccupations nouvelles telles que le développement durable, renforcement de la fonction de contrôle et d'information, mise sur pied d'un véritable statut de l'opposition, implication accrue du Parlement dans les affaires européennes.



# 2007

## UN PARLEMENTAIRE DE L'OPPOSITION PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

28 juin

Le 28 juin, les députés élisent les présidents des six commissions permanentes. Innovation majeure, née d'un accord entre les différents groupes politiques : un élu de l'opposition, Didier Migaud, accède à la présidence de la Commission des finances. Cette élection marque la volonté de l'Assemblée nationale de refléter jusque dans ses instances de direction le pluralisme démocratique dont elle est la garante. Elle prolonge et complète le principe selon lequel de nombreuses instances de contrôle et d'information sont dirigées conjointement par un élu de la majorité et un élu de l'opposition.



## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

3 juillet

Le 3 juillet, le Premier ministre François Fillon sollicite, au nom de son Gouvernement, la confiance des députés. Dans sa déclaration de politique générale, il évoque largement le nécessaire renforcement des pouvoirs du Parlement, à travers notamment une fixation mieux partagée de l'ordre du jour, « la création d'une commission du développement durable », « l'approfondissement du contrôle des dépenses publiques », ou encore un contrôle parlementaire étendu aux nominations à certains postes publics. Au terme des débats, l'Assemblée nationale accorde la confiance au Gouvernement par 321 voix contre 224.



## DEUX SESSIONS EXTRAORDINAIRES : L'ASSEMBLÉE SIÈGE DURANT L'ÉTÉ

Juillet-septembre

Une session extraordinaire en juillet-août, puis une seconde dès la mi-septembre : les 577 députés auront siégé une grande partie de l'été pour transcrire dans notre droit les engagements pris durant la campagne électorale du printemps 2007. Lors de ces deux sessions extraordinaires à l'ordre du jour particulièrement dense, l'Assemblée nationale aura examiné et adopté 32 lois, dont 26 textes ratifiant des traités ou des conventions internationales. Dans le même temps, elle aura, au sein de ses différentes commissions, créé 15 missions d'information.

